

OCT. 2023  
N°95

# Conneré & VOUS

VOTRE VILLE,  
VOTRE INFO





**Arnaud MONGELLA**  
Maire de Connerré

**Avec la signature de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), le programme Petite Ville de Demain va pouvoir entrer dans sa phase opérationnelle.**

**V**a donc s'ouvrir une période de travaux sur la commune qui nécessitera une adaptation de tous et la modification de nos habitudes.

Dès la fin des travaux de la rue de Paris (le tapis de la partie la plus abîmée a été refait), ceux de la place Albert Lhuissier ont débuté. Il s'agit d'une opération de renaturation soutenue par la Région Pays de la Loire et l'État (Fonds Vert) qui permettra de créer un îlot de fraîcheur au cœur de la commune. A la fin de l'année débutera la déconstruction de la friche des Vieux Ponts, soutenue également par le Fonds Vert de l'État, afin de permettre une opération de logements conformément aux objectifs fixés par l'ORT. Débutera aussi dans quelques semaines la déconstruction de la salle Sirius et du garage attenant. Notre commune se transforme pour offrir un cadre de vie agréable à tous. L'ORT comprend aussi un volet accès à la santé. Le Centre Municipal de Santé, structure originale sur le territoire, souvent injustement

critiqué tant il apporte un service essentiel à la population de notre commune et des environs, continue à être l'objet de toute l'attention de l'équipe municipale. J'ai le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'un nouveau médecin généraliste pour 18h par semaine qui viendra renforcer l'équipe médicale. D'autres pistes sont en cours d'exploration. Je tiens à remercier Madame Auger, conseillère municipale déléguée à la Santé, pour le travail permanent conduit afin de trouver des praticiens de santé. Enfin, je tiens à remercier l'UDEC et la MJC Festival pour avoir animé, avec le soutien de la municipalité, les belles journées de la fête nationale et des Troubles Ville.

**ARRÊTÉ**

**"PIEDS DE MUR"**

L'été pluvieux des mois de juillet et d'août a rappelé combien la gestion de l'entretien des "pieds de mur" et des trottoirs est devenue compliquée depuis l'interdiction de l'emploi de produits phytosanitaires sur le domaine public. Cette mesure est une bonne mesure pour la santé publique mais elle conduit toutes les collectivités à faire face à un entretien plus compliqué. Ces mutations rendent nécessaire la mobilisation de la population et l'entretien des pieds de mur doit désormais être un effort collectif. Un calendrier d'entretien a été mis en place par le service technique pour les trottoirs et un arrêté municipal "pieds de mur" a été pris le 15 juin 2023. Chacun a donc la responsabilité de laisser la partie "pieds de mur" en bon état de propreté étant précisé que le nettoyage concerne le balayage, l'émoussage et le désherbage.

**Tarif de la cantine**

Le marché de la restauration scolaire arrivait à son terme au 31 août. Un appel d'offre a été lancé et trois répondants ont proposé des montants de prestation similaires mais augmenté de 27% par rapport au contrat précédent passant de 3,12 euros à 3,97 euros pour un repas primaire dans un contexte d'inflation des denrées alimentaires. À cette prestation s'ajoutent les charges de fluides (elles aussi en augmentation) et l'encadrement des élèves le midi (qui a connu une revalorisation salariale suite aux décisions de l'État). Des investissements sont aussi nécessaires : en 2022, l'acquisition d'une autolaveuse, la pose d'un film sur les vitres et de stores afin de limiter la chaleur dans le restaurant scolaire et en 2023, l'acquisition de chariots et une cellule de refroidissement. Le prix réel du repas est donc de 6,50 euros. La différence est supportée par le budget principal de la commune (environ 46 400 euros l'année dernière). Cette grille tarifaire depuis 2 ans est construite autour d'une tarification sociale permettant l'accès du plus grand nombre à notre restaurant scolaire. Cette tarification sociale est une tarification solidaire. Pour les deux premières tranches, le coût des repas reste inférieur au tarif de 2019. Nous avons tout fait pour réduire l'impact sur les familles mais le maintien des tarifs n'était pas possible au regard des augmentations.



**DES CHANTIERS POUR EMBELLIR, RÉPARER, ÉQUIPER, VÉGÉTALISER...**



**UNE SÉRIE DE TRAVAUX VA ÊTRE RÉALISÉE OU DÉBUTER AVANT LA FIN DE L'ANNÉE 2023.**

**Rue de Paris**

**La rue de Paris a été refaite dans sa partie la plus abîmée.**

Le choix qui a été fait par la municipalité a été de ne pas modifier l'aménagement de la rue tant que les poids lourds l'emprunteront. La restructuration de la rue nécessite une modification du plan de circulation. Pour cela, nous avons sollicité le Département pour inscrire, dans le schéma routier départemental, un rond point en haut de la rue de Paris. C'est une attente forte de la population face aux nuisances sonores et au danger que font peser la présence des poids lourds dans le centre-ville. Le chantier s'est déroulé comme prévu. Les commerçants et artisans ont été consultés pour réduire au maximum les inconvénients des travaux. Les riverains ont été avertis. Merci à tous pour votre patience.



**Démolitions**

> Un programme de logements est prévu au numéro 40 de la rue des Vieux Ponts. Pour préparer le terrain l'entrepôt qui occupe une partie de l'espace va être démonté avant la fin de l'année. La commune éligible au Fonds Vert recyclage de friches a reçu 160 000 euros de subvention (70% du projet). > Pour préparer le site avant le début des travaux de la nouvelle salle d'activité, l'ancien garage et la salle Sirius vont être démolis avant la fin de l'année.



**Végétalisation**

**La municipalité poursuit son programme de végétalisation de la commune pour l'embellir et l'adapter aux enjeux du changement climatique. La végétation permettra de regagner de la fraîcheur en ville pendant les périodes de canicule qui risquent d'être de plus en plus fréquentes.**

- Dans les mois qui viennent seront végétalisés :
- les bords du Dué jusqu'au bassin Chanzy (compensation paysagère Vinci)
  - le parc du collège dans le cadre de l'appel à projet régional "une naissance, un arbre"
  - la place Albert Lhuissier qui va devenir un square. Les travaux ont commencé le 18 septembre, il est prévu qu'ils soient terminés avant Noël. Pendant les travaux le stationnement sera totalement supprimé sur la place Lhuissier. Il sera rétabli entre la pharmacie et la Caisse d'Épargne à la fin des travaux. Pour préparer ces travaux très impactants pour eux, là aussi les commerçants et les riverains ont été informés. Ils pourront alerter en cas de problème en cours de chantier. La commune a été éligible au Fonds Vert renaturation pour 58 471 euros. Une subvention régionale est à l'étude.
  - Le théâtre de verdure de la passerelle et d'autres lieux accueilleront de nouveaux arbres.

**Début 2024**

**D'autres chantiers s'ouvriront au début de l'année prochaine :** la construction de la nouvelle salle d'activité, les travaux sur le réseau d'assainissement rues des Lindennes puis de la Gare avec le syndicat d'eau, l'enfouissement des réseaux électriques rue de Verdun avec le Conseil Départemental... Nous en reparlerons. Connerré une ville qui bouge !

# 969 ÉLÈVES ONT EFFECTUÉ LEUR RENTRÉE SCOLAIRE À CONNERRÉ

Lundi 4 septembre 2023, la rentrée scolaire sonnait l'appel pour rejoindre les bancs des écoles. Si les plus petits avaient la gorge serrée, les plus grands avaient l'enthousiasme des grands jours. La rentrée reste un moment important toujours chargé d'émotion tant pour les enfants que pour les parents.

A Connerré, ce sont 966 élèves qui ont effectué leur rentrée scolaire : 86 élèves à l'école maternelle Saint-Exupéry, 171 dans les écoles élémentaires (66 à l'école Jules-Ferry et 105 à l'école Jean Rostand), 629 au collège François Grudé qui est le 2<sup>ème</sup> plus grand établissement du second degré de la Sarthe derrière La Ferté-Bernard et 83 à l'école privée Sainte-Anne.



## La Ville investit dans ses écoles

Chaque année, la ville contribue au bon fonctionnement des écoles et accompagne les services de l'État dans l'éducation de nos enfants que ce soit pour l'organisation du quotidien ou par les travaux et les projets scolaires.

### Les moyens humains

Si l'éducation nationale nomme les enseignants et les accompagnants des élèves en situation de handicap, la commune se charge d'assurer la mise à disposition des ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et l'entretien des locaux.

A Connerré, 5 agents municipaux, tous qualifiés et formés aux spécificités du milieu scolaire, assistent au quotidien les enseignantes de l'école maternelle Saint-Exupéry et assurent l'entretien des locaux.

4 autres agents assurent, par ailleurs, l'entretien des locaux des écoles Jules-Ferry et Jean-Rostand.

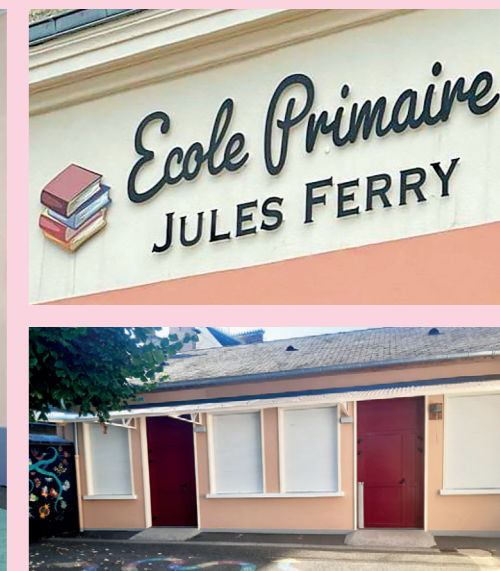
### Les moyens financiers

#### > L'entretien et l'amélioration des bâtiments :

Tous les ans, la collectivité consacre une part de son budget pour l'entretien et l'amélioration des bâtiments scolaires. Des travaux le plus souvent visibles mais également des travaux d'entretien courant ou de mise aux normes des bâtiments ou des jeux.

Ainsi, depuis le début du mandat, de nombreux travaux ont été réalisés par les agents des services techniques de la collectivité ou par des entreprises locales :

- Rénovation des sanitaires de l'école maternelle Saint-Exupéry par les agents des services techniques.
- Les façades des bâtiments des 3 écoles ont été repeintes.
- Réparations sur les toitures des 3 écoles.
- Remplacement des tôles de la toiture du passage entre l'école maternelle et le restaurant scolaire.
- Pose d'une tôle décorative et de sécurité sur le portail de l'école Saint-Exupéry.
- Changement et modernisation des enseignes des écoles Saint-Exupéry et Jules Ferry.
- Aménagements de placards à l'école maternelle.
- Réalisation de travaux sur l'accessibilité des écoles.



Par ailleurs, pendant les petites vacances scolaires, les agents des services techniques interviennent dans les 3 écoles pour réaliser des petits travaux d'entretien dans les classes et dans les cours.

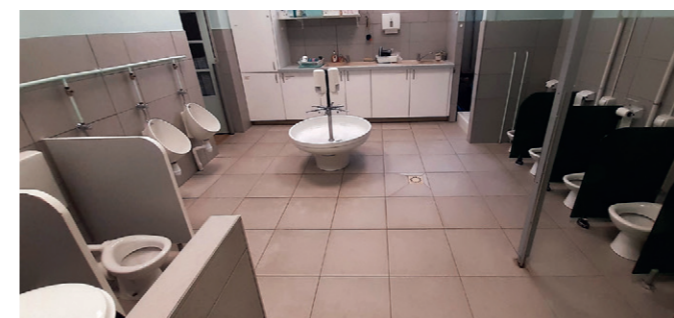
#### > Le mobilier et l'informatique :

En 2022, elle a ainsi procédé au remplacement de l'ensemble des chaises d'une classe puis cette année au changement de l'ensemble du mobilier (tables et chaises) de 2 classes de l'école Jules-Ferry.

Par ailleurs, régulièrement, la collectivité est amenée à remplacer les outils informatiques mis à la disposition des enseignants des différentes écoles.

#### > Les projets scolaires :

Chaque année, la collectivité accompagne et soutient les écoles pour la réalisation des projets scolaires, l'acquisition de matériel pédagogique, la découverte et le perfectionnement de la natation...



### EN BREF

#### OBTENTION DU LABEL E3D

Les écoles de Connerré sont engagées dans le développement durable



La démarche E3D est menée en prenant en compte les grands enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle. S'appuyant sur des approches transversales, la démarche, inscrite sur trois ans, intègre les enseignements, ainsi que la diversité des projets possibles permettant de vivre l'établissement scolaire comme un lieu d'apprentissage global du développement durable, ancré dans son territoire. L'école maternelle Saint-Exupéry et le collège François Grudé ont obtenu ce label à travers les différentes actions réalisées dans chaque établissement par les enseignants avec les élèves. Les écoles primaires sont également engagées dans cette démarche et devraient obtenir le label au cours de cette année scolaire.

La collectivité soutient les établissements scolaires dans cette démarche. Elle a, par exemple, participé à l'aménagement du jardin dans le chemin des écoliers (le long du mur de l'école maternelle).

## LA CONVENTION D'ORT

La convention d'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) entre les communes PVD, la Communauté de communes du Gesnois-Bilurien, le Département, la Région et l'État a été signée le 5 juillet 2023. Cette convention présente un caractère très original pour la commune de Connerré car elle étend le périmètre d'intervention à la gare de Connerré - Beillé. Bel exemple d'intelligence collective pour faire correspondre le territoire vécu à la réalité de la vie des habitants. Merci au Sous-Préfet de Mamers (Olivier COMPAIN), au maire de Beillé (Arnaud DE CALONNE) et au Président de la Communauté de communes de L'Huisne sarthoise (Didier REVEAU) pour leur soutien dans cette démarche.

### 5 AXES ONT ÉTÉ DÉFINIS

- L'économie et l'emploi
- Le logement : l'objectif de Connerré est de développer la densification du centre-ville en travaillant sur les dents creuses et les friches. A ce titre la commune est lauréate du Fonds verts - France relance pour un montant de 160 000 euros (soit 70% du projet) pour la déconstruction de la friche des Vieux ponts
- L'accessibilité aux services, en particulier les services de Santé et l'accès à la culture
- Les mobilités dans lesquelles s'inscrit le plan vélo pour lequel la commune a reçu une subvention DSIL de 198 748 euros. D'autres subventions sont à l'étude.
- Le cadre de vie dans lequel s'inscrit la requalification du quai des sports et le square de la place Albert Lhuissier éligible au Fonds vert - France relance pour un montant de près de 58 471 euros (soit 70% des dépenses éligibles).



### LA CONVENTION D'ORT CONFÈRE DES NOUVEAUX DROITS JURIDIQUES ET FISCAUX À LA COMMUNE, NOTAMMENT POUR :

- renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville grâce à la mise en place d'une dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et la possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux périphériques ;
- favoriser la réhabilitation de l'habitat par l'accès prioritaire aux aides de l'Anah et l'éligibilité au Denormandie dans l'ancien
- faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux comme le permis d'innover ou le permis d'aménager multi-site
- mieux maîtriser le foncier, notamment par le renforcement du droit de préemption urbain et du droit de préemption dans les locaux artisanaux.

## 3<sup>ème</sup> édition

## CONNERRÉ FAIT SON SPORT

Dans le cadre du label "Terre de Jeux 2024", la municipalité de Connerré a organisé, le dernier week-end de juin, la 3<sup>e</sup> édition de "Connerré fait son sport".

Le vendredi soir, ce sont plus d'une centaine de coureurs à pied qui ont participé aux différentes courses loisir proposées sur des circuits empruntant les rues du centre-ville. Des plus jeunes aux plus expérimentés, chacun a pu courir une distance appropriée (900 m à 6 km) dans un esprit convivial. La nouveauté de cette année, une course relais biathlon avec tir au pistolet laser, a été particulièrement appréciée et sera sans doute reconduite l'an prochain. La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié récompensant les participants et bénévoles assurant la sécurité.

Le dimanche après-midi, des randonnées de 6 et 12 km étaient proposées sur des chemins situés aux alentours de la stèle des résistants.

La prochaine édition, à noter dans vos agendas, est prévue le dimanche 23 juin 2024.



**L'UDEC a réalisé sa première manifestation le 15 juillet dernier sur le site du camping grâce aux nombreux bénévoles venus tout au long de la journée.**

Un repas champêtre, composé de produits locaux (afin de mettre en valeur nos artisans et commerçants) a été servi à 250 personnes. Le tout dans une ambiance conviviale et musicale le temps du repas. Ensuite, l'Harmonie de Savigné-L'Évêque nous a accompagnés lors de la retraite aux flambeaux. La soirée s'est terminée par un feu d'artifice offert par la commune. D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



## ACHETEZ VOS BILLETS SNCF CHEZ VOTRE COMMERÇANT



### BAR - TABAC LE CELTIC - CONNERRÉ

Bar - Tabac Le Celtic,  
55 rue Michel Beauvils, 72160 Connerré.

HORAIRES D'OUVERTURE :  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi :  
6h30 - 19h30.  
Jeudi : 6h30 - 12h30.  
Samedi : 8h00 - 19h30.  
Dimanche : 7h30 - 12h30.

Gare la plus proche : Connerré-Beillé



## JOURNÉE SPORTIVE

Cette année encore, le CDOS 72 (Comité Départemental Olympique et Sportif de la Sarthe), en collaboration avec la Communauté de Communes, la commune de Connerré, le conseil départemental, les comités départementaux et les clubs sportifs locaux, a proposé, dans le cadre de l'opération "Cet été, la Sarthe destination sport", une journée sportive à destination des enfants inscrits aux centres de loisirs du secteur (9 centres représentés). Le 18 juillet 2023, ce sont 135 enfants, âgés de 8 à 11 ans, qui ont découvert quelques unes des 14 disciplines présentes ce jour-là (1 le matin et 2 l'après-midi) comme le vélo, la course, le tennis de table, le handball, la crosse, ..., disciplines encadrées par 30 éducateurs et bénévoles. C'est une journée riche en expériences qui permet aux enfants de découvrir des sports nouveaux et... peut-être... leur donner envie de les pratiquer en club tout au long de l'année.



## Troubles Ville

# FESTIVAL PLUVIEUX, FESTIVAL SOLIDAIRE

L'édition 2023 aura été une édition étonnante à de nombreux points de vue.

La MJC Festival avait planté le décor, en lettres lumineuses à l'effigie des Troubles Ville. Cette lumière a réchauffé le cœur des festivaliers qui, malgré la pluie, se sont déplacés en nombre pour faire honneur à la belle programmation concoctée par l'équipe des permanents de l'association. Les festivités ont débuté, dès le vendredi soir, avec la soirée Hip Hop' en famille, et se sont poursuivies par les spectacles d'art de rue sur le théâtre de verdure de la Passerelle. Les intempéries ont quelque peu contrarié le premier spectacle, mais grâce au sang froid, à l'ingéniosité et à la solidarité de tous les bénévoles, les festivaliers ont malgré tout pu profiter d'un après-midi placé sous le signe de l'humour. La soirée de concerts très festifs a clôturé cette édition qui restera dans les annales comme une des plus insolites. On se donne d'ores et déjà rendez-vous les 30 et 31 août pour la 15<sup>e</sup> édition sous le soleil !



## TOP DÉPART DE LA SAISON CULTURELLE !



Vendredi 8 septembre, toute l'équipe de la Passerelle a lancé la saison culturelle 2023/2024.

La soirée s'est déroulée sur le théâtre de verdure de la Passerelle où les spectateurs ont pu assister à la représentation du spectacle "Zai Zai Zai Zai" du Collectif Jamais trop d'Art. Empreint d'humour, ce spectacle propose une réflexion loufoque sur la société moderne et la tendance à l'uniformisation. Les spectateurs ont apprécié la performance des cinq comédiens dont le jeu était bluffant !

Les prochains rendez-vous de la saison la placent sous le signe de l'humour puisque viendront à la Passerelle Nilson avec son one man show "Bonheur" le 14 octobre à 20h30 et la compagnie des Arthurs pour la pièce canonique "Le Prénom" le 17 novembre à 20h30. Venez profiter de cet automne de l'humour.

Billets en vente en mairie (trois semaines avant la date) sur [yurplan.com](http://yurplan.com).

### ERRATUM DE L'AGENDA CULTUREL

#### 19 NOVEMBRE 2023

Concert de la Sainte Cécile  
*La Société Musicale*

#### 28 JANVIER 2024

Concert de l'Ecole de  
Musique Communautaire

#### 10-11 FÉVRIER 2024

Théâtre - AFN

#### 2 MARS 2024

Théâtre - Jardiniers Sarthois

#### 24 MARS 2024

Théâtre - Familles de  
la Sarthe

#### 6 AVRIL 2024

Tremplin Musical des  
Troubl'Avril - MJC Festival

#### 27 AVRIL 2024

Concert de Printemps  
*Société Musicale*

#### 8-9 JUIN 2024

Spectacles de la MJC  
Théâtre

#### 22 JUIN 2024

Fête de la Musique

#### 23 JUIN 2024

Connerré fait son sport

#### 28-29 JUIN 2024

Gala de danse - MJC  
*Intens&Danses*



### Journal Trimestriel d'Information N°95 - Octobre 2023

Publication de la Mairie de Connerré.  
Réalisation Commission Communication.  
Maquette Carole Derré